https://www.lepoint.fr/monde/defense-europeenne-meme-nos-ponts-ne-sont-pas-prets-pour-la-guerre-08-02-2025-2581858_24.php

**Défense européenne : même nos ponts ne sont pas prêts pour la guerre**

Routes impraticables, ponts trop fragiles, délais administratifs kafkaïens : l'Europe n'est pas encore prête à déplacer rapidement ses forces armées en cas de conflit.


Par Emmanuel Berretta

Publié le 08/02/2025 à 16h00

Si une guerre éclate demain sur le sol de l'UE, il n'est pas certain que les chars et le matériel militaire lourd puissent circuler sur nos routes. Le rapport de la Cour des comptes européenne publié ce 6 février est édifiant : « Du matériel militaire lourd d'un État membre de l'UE n'a pas pu être acheminé vers une base militaire d'un autre État membre, car un pont à franchir ne pouvait supporter que des véhicules légers. Finalement, un grand détour s'est avéré nécessaire. »

Les failles béantes de notre « mobilité militaire » tentent d'être comblées, mais avec des moyens dérisoires. Face aux 240 milliards d'euros de dépenses de défense des États membres en 2022, l'Europe n'a débloqué que 1,69 milliard sur sept ans pour moderniser ses infrastructures « à double usage ». Comme le souligne la Cour, « souvent, le coût d'un seul grand projet d'infrastructure est supérieur au montant de 1,69 milliard d'euros disponible, prévu pour les 27 États membres et l'ensemble du CFP septennal [budget européen, NDLR]. » Pour établir son rapport, les auditeurs ont visité sept États membres : l'Allemagne, l'Estonie, la Grèce, la Lituanie, les Pays-Bas, la Pologne et le Portugal.

**Moins de bureaucratie aux frontières**

Pour améliorer la mobilité militaire, il faut non seulement consolider des routes, mais il faut lever les obstacles administratifs à la circulation des troupes et des équipements. Le rapport révèle qu' « un des États membres de l'UE exige actuellement une notification 45 jours à l'avance pour autoriser les mouvements transfrontières », même si « le même État membre a toutefois accordé en un jour des autorisations pour des déplacements d'équipements militaires vers l'Ukraine, lorsqu'il s'agissait d'une urgence ». Certains États ont réduit cette notification à cinq jours préalables.

« Les représentants de cinq États membres que nous avons visités ont mentionné les dispositifs de gouvernance pour la mobilité militaire dans l'UE, indiquant qu'ils étaient complexes et qu'il était difficile de déterminer qui fait quoi », souligne la Cour. De fait, 18 actions sont confiées aux institutions européennes, 11 à l'Agence européenne de défense, et 9 sont des « invitations à agir » envoyées aux États membres, sans caractère contraignant. « Aucune fonction ni aucun organisme n'assurent de manière centralisée la coordination des activités de mobilité militaire dans l'UE, et le Parlement européen ne contrôle pas l'ensemble des activités », pointe le rapport. Ce problème ne date pas d'aujourd'hui. En mars 2018, Jean-Claude Juncker fut le premier à lancer un plan d'action…

**La route du Sud délaissée**

La répartition géographique des investissements pose également question. Si quatre pays (Allemagne 16,5 %, Pologne 13 %, Lituanie 7,4 % et Lettonie 7,1 %) captent 44 % des fonds, certains axes stratégiques sont négligés. Par exemple, la route du sud vers l'Ukraine. « L'UE n'a financé aucun projet en Grèce et n'a apporté qu'une contribution modeste à un consortium bulgare participant », notent encore les auditeurs.

La Cour est particulièrement critique sur l'évaluation militaire des projets. Elle n'a représenté qu' « une petite partie de la note d'appréciation globale dans le processus de sélection », et les « aspects géopolitiques n'ont pas non plus été suffisamment pris en considération ».

**Au-delà des ponts, la vulnérabilité des câbles sous-marins**

Les auditeurs concluent que « le plan d'action 2.0 ne reposait pas sur des bases suffisamment solides » et que « les progrès accomplis dans la réalisation de ses objectifs sont variables ». Un constat d'autant plus inquiétant que « le besoin stratégique de mobilité militaire de l'UE est devenu plus urgent encore compte tenu de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine », conclut la Cour.

La mobilité militaire n'est qu'une partie d'un problème plus vaste. Au-delà des routes et des ponts, la vulnérabilité des infrastructures critiques européennes s'étend aux câbles sous-marins, au réseau électrique, aux infrastructures numériques et spatiales. « La Russie a déjà démontré qu'elle considère les infrastructures critiques comme une cible à travers ses actions en Ukraine », notait déjà en 2023 un rapport conjoint de l'Otan et de l'UE. Déjà 10 incidents ont été dénombrés sur les câbles et pipelines sous-marins depuis 2022, sans compter la destruction par explosif de Nord Stream 2.

**La numérisation accroît la surface d'attaque**

La plupart des infrastructures critiques sont détenues, gérées ou exploitées par le secteur privé. Une difficulté supplémentaire puisque pour des raisons de viabilité financière, des mesures de sécurité renforcées ne sont pas toujours possibles, faisant de ces infrastructures des « cibles molles » pour d'éventuels adversaires.

La numérisation croissante des infrastructures les rend plus vulnérables aux cyberattaques. Les réseaux 5G, qui constituent désormais l'épine dorsale de nombreux services essentiels – énergie, transport, banque, santé –, présentent une surface d'attaque plus large, offrant aux attaquants de multiples points d'entrée.

**La cybersécurité s'organise entre l'Otan et l'UE**

Un effet domino redouté par les experts de l'Otan et de l'UE. Une perturbation dans un secteur, comme l'électricité, peut rapidement se propager à d'autres services vitaux. Par exemple, une coupure d'électricité peut affecter les services publics et l'approvisionnement en biens essentiels à travers plusieurs pays, du fait de l'interconnexion des réseaux.

L'UE dispose déjà de son Centre de cybersécurité à Bucarest et l'Otan a installé à Tallinn son Centre d'excellence pour la cyberdéfense coopérative. Les deux organisations renforcent leur dialogue structuré sur la résilience et la mobilité militaire, notamment à travers des exercices conjoints et des évaluations parallèles des menaces. Mais comme le souligne le rapport, il s'agit d'une course contre la montre : les adversaires potentiels développent constamment de nouvelles capacités avancées pour cibler les infrastructures critiques européennes.